

## Dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST): comment faire ?

Les demandes de dépistage formulées en médecine générale par les patients ne sont pas rares.

La réponse à donner et les examens à prescrire ne sont pas nécessairement évidents. Le choix des bons tests est déterminant pour un bon diagnostic et un traitement correct.

Il est utile de vérifier auprès du demandeur **la ou les dates des rapports sexuels à risque**. En effet, des examens réalisés trop tôt pourraient être faussement négatifs. C'est le cas pour le VIH ou les hépatites B et C. Pensons à proposer un traitement post exposition HIV et Hép B s'il s'agit d'un viol ou de rapports sexuels avec un toxicomane.

Il est utile de questionner le patient sur **l'existence éventuelle de lésions** (vésicules, chancre, écoulement) et **le type de rapports** (oraux, génitaux, anaux) afin de déterminer les sites de prélèvement adéquats et parce que la prévalence des IST varie selon le type de rapports. Pour les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, la sérologie hépatite A, bien que n'appartenant pas aux IST, est actuellement recommandée.

En fonction des réponses obtenues, les examens suivants pourront être prescrits, le cas échéant.

\* s'informer auprès de son laboratoire habituel afin d'utiliser le matériel adéquat

IST	Mise en évidence
<b>VIH</b>	Biologie dès la première consultation, à répéter 6 semaines après l'exposition supposée au VIH
<b>Syphilis</b>	Biologie : VDRL + TPHA (à répéter après 10 jours si négatifs et clinique évocatrice) Dépistage ELISA (certains laboratoires)
<b>Hépatite B</b>	Biologie : Ag HBs + Ac anti HBs + Ac anti HBc
<b>Hépatite C</b>	Biologie : Ac anti VHC
<b>Herpès</b>	Frottis sec de vésicule
<b>Trichomonas</b>	Frottis vaginal ou urétral*
<b>HPV</b>	Frottis de col avec « cytobrush » en milieu liquide
<b>Gonocoque</b>	PCR à partir d'un prélèvement local* (simultané au Chlamydia)
<b>Chlamydia trachomatis</b>	<p style="text-align: center;">Hommes</p> <p style="text-align: center;">PCR sur urines (1er jet d'urine min 1h après dernière miction)</p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p style="text-align: center;">Femmes</p> <p style="text-align: center;">PCR sur frottis vaginal* ou auto prélèvement vaginal* (valable aussi sur urines si examen pelvien refusé ou impossible)</p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p style="text-align: center;">Frottis anal* si rapports anaux (non validé) Frottis de gorge* si rapports oraux (non validé)</p>

Source : Fiche réalisée par les Drs Chloé Aujoulat, Cécile Busine, Valérie Delpierre et Thierry Van der Schueren. Dernière mise à jour le 18/08/2017 Pour en savoir plus : <http://www.ssmg.be/cellules-specifiques/sexualite-et-sante>

1. Société Française de dermatologie. Recommandations diagnostiques et thérapeutiques pour les maladies sexuellement transmissibles. Fév 2016. Consulté sur [http://www.sfdermato.org/media/image/upload-editor/files/Guidelines%202016\(1\).pdf](http://www.sfdermato.org/media/image/upload-editor/files/Guidelines%202016(1).pdf)
2. Agence de la Santé Publique du Canada. Diagnostic en laboratoire des infections transmissibles sexuellement. 2016. Consulté sur <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes-infections-transmissibles-sexuellement-18.html#a4>